

PPRI de l'Helpe Majeure

Les études d'élaboration du **PPRI de l'Helpe Majeure** confiées aux bureaux d'études **ont commencé** en février 2008 sur **19 communes** dans le département **du Nord**. Tout au long de la démarche PPR, les 3 réunions de concertation ont permis aux élus de comprendre le risque inondation et d'émettre leur remarques sur les documents.

L'année 2011

A la suite de la concertation mise en place durant toute la phase d'élaboration du PPR, la phase de consultation officielle a été lancée. La consultation officielle présente aux différents services concernés le projet de PPR et permet de reprendre éventuellement les documents avant Enquête Publique.

Les dossiers ont été transmis à 25 services et aux 19 communes début Janvier 2011. Le délai limite de réponse était de 2 mois .



Barrage Val Joly, Novembre 2010



Avesnes sur Helpe, Juillet 1980

Les Résultats :

- **8 services ,11 communes** ont répondu et **1 Communauté de Communes** ont répondu.
- L'ensemble des services et **8 communes** ont émis un **Avis Favorable**.
- **1 commune** et **1 Communauté de Communes** ont émis un **Avis Défavorable**.
- **8 Communes** ont un avis réputé Favorable

Le Constat :

- **La confirmation d'une prise de conscience** du risque inondation de la part des élus lors des différentes réunions de concertation sur le Bassin versant
- **La concertation** mise en oeuvre tout au long des études et lors de la procédure de consultation Officielle a **associé à la réalisation** du document proposé à Enquête Publique les services de l'Etat intéressés, l'ensemble des maires des communes du secteur d'étude, les intercommunalités, et les autres acteurs institutionnels.
- Une telle concertation a permis de recueillir leur avis et remarques, **d'affiner les cartographies** du risque, **au vu de la connaissance de leur territoire**.

Perspectives 2012

- Enquête publique en février 2012
- Reprise des remarques issues de l'Enquête Publique
- Approbation courant année 2012

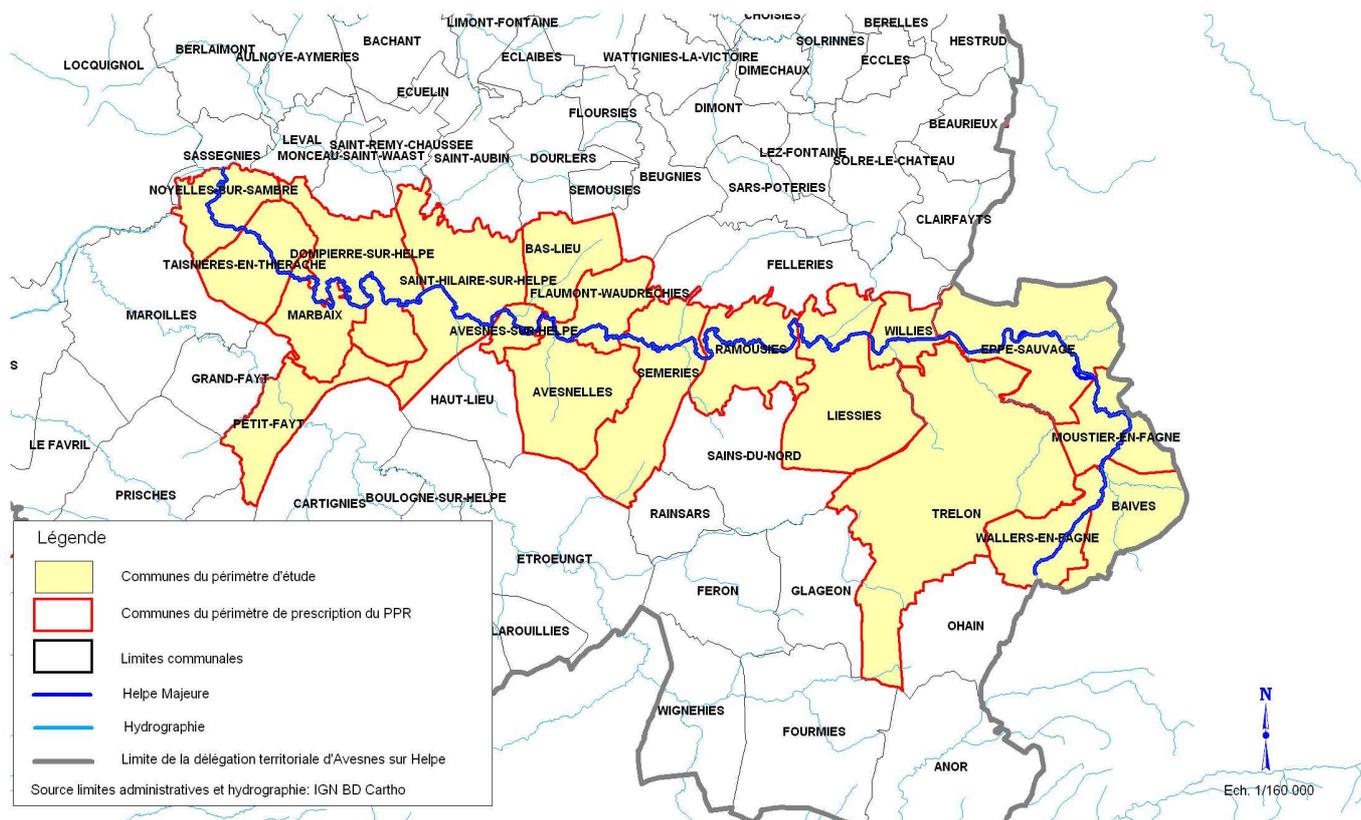
PPRI de L'Helpe Majeure

Le Contexte

L'Helpe Majeure prend sa source sur la commune de Momignies en Belgique à 248m d'altitude. Sa superficie représente environ 329 km² dont 100 km² en Belgique avec des dimensions maximales de 39 km dans sa plus grande longueur et 18 km dans sa plus grande largeur.

Elle se jette dans la Sambre après un parcours de 67 kilomètres à environ 140m d'altitude. Sa pente moyenne est de 1,3% mais sa pente est supérieure à 3% dans le Haut Bassin et inférieure à 0,5% dans la partie aval.

Périmètres d'étude et de prescription du PPR inondation de la vallée de l'Helpe Majeure



La vallée de l'Helpe Majeure est encaissée avec de nombreux méandres. On y trouve deux zones humides. La première, à l'amont du barrage du Val Joly, est composée d'une succession de marais et d'étangs. La seconde s'étend à la confluence avec la Sambre et forme un vaste ensemble de pâturages. L'Helpe Majeure reçoit un grand nombre de petits affluents issus de sources.

Plusieurs crues ont impacté le bassin versant de l'Helpe Majeure : Juillet 1980, Décembre 1993, Novembre 2010 , et Janvier 2011.

